

# L'ÉCHO

SAÔNE-ET-LOIRE

N°24 - Février 2024

## des assistants maternels



## ÉVÉNEMENT

### DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

L'Echo des assistants maternels fête ses 15 ans en 2024. 15 ans d'information, de partage et de conseils !

À l'occasion des 10 ans de votre lettre d'information, vous nous aviez fait part des évolutions à apporter pour la rendre plus intéressante et attractive. Nous avons tenu compte de vos propositions ! Aujourd'hui, ce support correspond-il toujours à vos attentes ?

Est-il adapté à vos besoins ? Répond-il de façon pertinente à vos problématiques et questionnements professionnels ?

Merci de prendre le temps de répondre à notre enquête. Dites-nous les rubriques qui vous intéressent le plus, celles qui vous manquent et si vous trouvez l'outil moderne et pratique, mais aussi si vous souhaitez continuer de le recevoir sous format papier ou si une diffusion numérique

serait, selon vous, plus adaptée à vos usages. À 15 ans, tout est possible !

Pour accéder à notre questionnaire, scannez le QR code ou suivez le lien :



<https://form.dragnsurvey.com/survey/r/9a532599>

## LA DIVERSIFICATION MENÉE PAR L'ENFANT (DME), QU'EST-CE QUE C'EST ?

La DME est apparue en Angleterre dans les années 2000. C'est une autre approche de l'alimentation où le bébé se nourrit de manière « autonome », avec ses mains, sans introduction de purée. En France, depuis quelques années, ce mode d'alimentation est appliqué par certains parents et questionne les modes d'accueil.

### L'enfant choisit ce qu'il veut manger

La DME permet de prendre en compte le rythme et les préférences des enfants afin qu'ils découvrent des aliments, des textures différentes et varient les saveurs.

Cette technique est adoptée par les parents à partir du 6e mois du bébé et certains modes d'accueil (assistants maternels, structures collectives) la mettent en application.

### Le guide pratique de la DME

À partir de 6 mois, le bébé se nourrit seul, avec ses mains et sans la petite cuillère. Les aliments solides remplacent les liquides. On propose à l'enfant des morceaux cuits, plutôt fondants et on complète son alimentation journalière avec du lait. Pour ceux qui n'ont pas encore de dents, ils peuvent commencer par sucer les morceaux proposés, mâchés et mastiqués avec les gencives.

### L'autonomie dès 6 mois

Chaque bébé évolue à son propre rythme. En moyenne, il est prêt pour l'alimentation autonome vers 6 mois : il est capable de se tenir assis, de porter des aliments à sa bouche et de tenir sa tête. L'enfant contrôle mieux sa langue et son réflexe nauséux est plus important, ce qui le protège des étouffements.

### Tout ce que vous devez savoir

La DME permet de partager le repas familial dès le plus jeune âge tout en développant la motricité



fine. L'enfant contrôlera davantage sa satiété et son appétit, sera moins sélectif et aura un régime alimentaire plus diversifié en évitant les aliments ronds, durs et collants.

### DME et assistants maternels

Les assistants maternels peuvent être formés à la DME afin d'apprendre les gestes d'urgence en cas d'inhalation d'un morceau d'aliment. Ils sont en droit de refuser d'appliquer cette nouvelle pratique en raison d'une grande demande d'attention et une surveillance accrue qui peut être difficile à exécuter en présence de plusieurs enfants accueillis

simultanément. Ils peuvent cependant, pour pallier la demande des parents, proposer d'autres alternatives en suggérant des repas « autogérés » ainsi que les sucettes grignoteuses pour éviter le risque d'inhalation.

**Les puéricultrices de PMI se tiennent à disposition des familles et des assistants maternels en cas de questions et besoins de conseils. Les parents peuvent être accompagnés pour éviter différentes carences et des apports nutritionnels non adéquats.**

# À SAVOIR

## LA PRIME D'INSTALLATION ÉVOLUE !

Cette prime est versée aux assistants maternels après obtention de leur agrément initial et vise à compenser le coût de l'achat du matériel de puériculture nécessaire à l'accueil de jeune enfant.

Son montant est désormais fixé à 1 200 € depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Pour bénéficier de la prime d'installation, l'assistant maternel doit signer une charte d'engagements réciproques avec la Caf à travers laquelle il s'engage à :

- Être agréé pour la première fois et exercer depuis au moins deux mois ;
- Exercer la profession au minimum trois ans.

**La demande doit se faire dans les 12 mois qui suivent l'agrément. La prime d'installation peut être versée pour les assistants maternels exerçant à domicile ou en Maison d'assistant maternel (MAM).**

**+ INFO :** [www.caf.fr/allocataires/caf-de-saone-et-loire/offre-de-service/vie-professionnelle/la-prime-d-installation-pour-les-assistantes-maternelles](http://www.caf.fr/allocataires/caf-de-saone-et-loire/offre-de-service/vie-professionnelle/la-prime-d-installation-pour-les-assistantes-maternelles)



## ENVIRONNEMENT ET PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

**L'exposition aux perturbateurs endocriniens est quotidienne et dangereuse, notamment pour les bébés, qui portent beaucoup à la bouche et passent du temps au sol. De plus, leur système immunitaire est encore immature, ce qui rend le risque plus élevé pour eux. Vous pouvez agir pour réduire l'exposition des jeunes enfants aux perturbateurs endocriniens.**

Produits ménagers, détergents, produits de traitement des cultures, cosmétiques, produits alimentaires, les perturbateurs endocriniens se retrouvent partout ! Comment limiter les risques ?

### Nettoyer sans polluer, préserver la qualité de l'air intérieur

- Éviter la javel, les produits parfumés, les sprays, les aérosols
- Adopter des produits simples (vinaigre blanc, vapeur...), en dehors de la présence des enfants

### Les produits pour bébé

- Limiter les lingettes, les eaux parfumées

### En cuisine

- Éviter la vaisselle en plastique, les moules en silicone
- Préférer la vaisselle en verre, les casseroles en inox, la cuisson vapeur...

### Pour les jouets

- Valoriser les matières naturelles (bois, coton...)
- Favoriser les recettes maison (colle à farine, pâte à sel)

### EN SAVOIR +

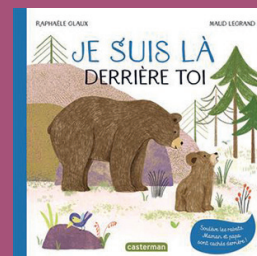
sur le fonctionnement des perturbateurs endocriniens : [www.youtube.com/watch?v=esSfDjp1jkg](https://www.youtube.com/watch?v=esSfDjp1jkg)



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour lutter contre les perturbateurs endocriniens, le Département de Saône-et-Loire a organisé le 11 mai 2023 une journée consacrée à cet enjeu de santé publique pour prévenir et avertir.

La Bibliothèque départementale de Saône-et-Loire propose une sélection de livres pour les « bébés lecteurs ».



### SÉLECTION DE 0 À 3 ANS

#### Je suis là derrière toi

GLAUX Raphaële

Éditeur : Casterman

Un bel album qui accompagne les petits sur le chemin de l'autonomie... en toute sérénité.



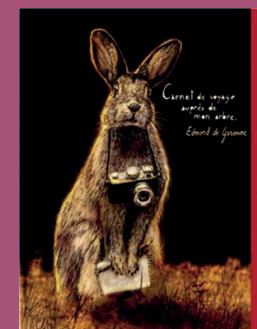
### DE 3 À 6 ANS

#### Oh, ma belette !

MARTINEZ Anthony

Éditeur : Kaléidoscope

Un dialogue tour à tour drôle et tendre entre Muck la belette et Jeannot le canard pour parler d'amour, de jalousie, mais aussi d'amitié et d'un nouveau départ.



### DE 6 À 10 ANS

#### Carnet de voyage auprès de mon arbre

DEDIEU Thierry

Éditeur : Seuil jeunesse

Dans ce cahier façon « moleskine », le jeune lecteur retrouvera à chaque page des photos, des dessins ou des anecdotes qui le plongeront dans la vie secrète des animaux. Un livre à mettre entre les mains de tous les amoureux de la nature qui veulent la découvrir autrement.

## UNE BELLE PROGRESSION DES INSCRIPTIONS SUR MONENFANT.FR

En 2022, 1 371 assistantes maternelles étaient inscrites sur le site **monenfant.fr** en Saône-et-Loire et fin 2023 plus de 1 600 assistantes maternelles apparaissaient sur le site, soit une belle progression et une visibilité accrue. Toutefois, seulement 202 ont mis à jour leurs disponibilités. Le challenge pour 2024 est donc de faire progresser les mises à jour régulières des disponibilités de chacune des assistantes maternelles inscrites.

Pour vous aider dans vos démarches, des tutos sont à votre disposition :

<https://monenfant.fr/web/guest/aide-assistants-maternels>

### CHIFFRES CLÉS

**2 705 assistants maternels représentant une capacité d'accueil de 9 823 enfants :**

- **2 535 assistants maternels exerçant à domicile**
- **170 assistants maternels exerçant dans les 62 Maisons d'assistants maternels (MAM)**



## LES COPAINS MALINS, LA MAM DE MATOUR À PLUS D'UN TOUR DANS SON SAC !

Depuis le 29 août 2022, Marine Griffon et Virginie Dolicque accueillent les enfants à partir de 2 mois et demi au sein de la Maison d'assistantes maternelles (MAM) Les Copains malins à Matour.

C'est une nouvelle vie pour Marine et Virginie ! Après avoir travaillé ensemble au service enfance et jeunesse de la communauté de communes de Matour, les deux amies, titulaires d'un CAP petite enfance, ont décidé de concrétiser leur propre projet en créant une MAM. « *Nous avons réalisé une étude des besoins du territoire, puis nous avons présenté notre projet aux élus* », expliquent-elles. C'est en plein centre de Matour, à proximité des écoles, dans un local de 100 m<sup>2</sup> adapté à l'accueil des jeunes enfants loué à la commune, que le duo de professionnelles a installé son activité. Un grand espace de jeu, une cuisine, une salle de change et un dortoir permettent d'accueillir 8 enfants à temps plein, qui, aux beaux jours, peuvent aussi profiter d'un extérieur aménagé pour s'aérer en toute sécurité.

### De nombreuses animations

Aux Copains malins, les bambins âgés de 6 mois à 2 ans, participent à de nombreuses activités, qu'elles soient manuelles, musicales, patrimoniales, culturelles ou de pleine nature. « *Nous nous attachons à inclure les enfants dans les animations que nous leur proposons* », insistent Marine et Virginie. Tout au long de cette année scolaire 2023-2024, la MAM met par exemple en place des animations sur la thématique de l'éveil sensoriel à la découverte des animaux. Des intervenants extérieurs spécialistes du sujet viennent à la rencontre des enfants, comme Juliette, éducatrice spécialisée dans la médiation animale, qui a été reçue à la MAM en octobre avec ses compagnons à poils, Tulipe, Neige et Galopin, deux lapins et un chien. Au printemps, les enfants iront aussi à la découverte des animaux de la ferme, accueillis sur leur exploitation par des agriculteurs soucieux de partager leur passion. Un partenariat s'est également noué avec la bibliothèque de Matour pour faire découvrir aux enfants des livres dont les animaux sont les héros. Par ailleurs, la MAM propose des actions « passerelle » avec l'école maternelle de Matour. L'objectif ? Aider les enfants accueillis aux Copains malins à se familiariser avec leur futur environnement scolaire à travers des ateliers, en lien avec la micro-crèche voisine ainsi que le Relais petite enfance (RPE) de la communauté de communes de Matour. En novembre, ils ont aussi assisté à leur premier spectacle de théâtre de marionnettes organisé par l'école !

### Pour les parents aussi

La MAM pense aussi aux grands et organise régulièrement des animations en direction des parents, grands-parents ou assistantes maternelles. Un atelier *batch cooking* avec une diététicienne leur a permis en octobre d'apprendre à préparer de bons petits plats équilibrés pour ensuite les reproduire à la maison. Courant février, un atelier va être réalisé par La Croix Rouge pour les sensibiliser aux risques domestiques et aux gestes de premiers secours à prodiguer aux 0-6 ans. Quant au repas de Noël, il a permis à tous de finir l'année dans la convivialité !

### Un bilan très satisfaisant

18 mois après l'ouverture des Copains malins, Marine et Virginie dressent un bilan très positif de leur aventure commune. « *Travailler à deux, en mutualisant un espace, ça permet de ne pas être isolé chez soi avec les enfants et cela favorise l'échange. On partage nos questionnements sur les situations que l'on rencontre, on réfléchit ensemble aux activités que l'on peut mettre en place et cela rassure les parents de savoir que l'une est là en soutien de l'autre* », affirment les deux jeunes femmes, ravies de « *voir évoluer les enfants au fil des mois* ». Longue vie aux Copains malins !

**MAM Les Copains malins - 1 rue de la Grand' Roche à Matour**

**Contact : lescopainsmalins@yahoo.com**

**06 45 65 72 17 – 06 19 21 67 38**

[www.saoneetloire71.fr](http://www.saoneetloire71.fr)  
[www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Maquette et impression :

Département de Saône-et-Loire  
Caf de Saône-et-Loire

Crédits photos :

Département de Saône-et-Loire  
Direction de la communication

Coédition :

Département de Saône-et-Loire  
Caf de Saône-et-Loire

Mise sous pli :

ESAT Mâcon

